Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie.

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN

Référence client : MM09_01_0001

Désignation : MM09_01_0001

Date de construction : Avant 1997

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES
953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341
40011 MONT de MARSAN Cedex

Donneur d'ordre :
OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES
953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341
40011 MONT de MARSAN Cedex

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : VERGEZ Kévin

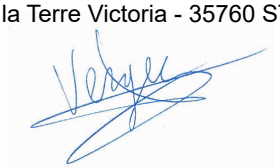
Accompagnateur : BELLION Geoffrey (05 33 01 03 01)

Date de repérage 02/03/2020

Numéro attestation : CPDI4287

Délivré le : 02/08/2019

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria - 35760 ST Grégoire



A-4 SOCIETE

Société & Siret : AC Environnement (N° 441355914)

Date du rapport : 11/03/2020

Assurance : HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2020 au 31/12/2020)

A Riorges, le 11/03/2020

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION — Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS — Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs
- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propiétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant
- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable
- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage
- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions
- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

Annexe : Plans
Annexe : Reportage photographique
Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
Annexe : Prélevements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

MM09_01_0001 puisard - Vol 10 (Puisard)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Sans objet	Sans objet	Sans objet

L'attention du donneur d'ordre/maître d'ouvrage/propriétaire est attirée sur le fait qu'en présence de locaux ou de partie de locaux non visités, de composants ou de parties de composant non inspectés faisant partie du périmètre et du programme des travaux, l'information sur la présence ou l'absence d'amiante ne peut être considérée comme exhaustive et ses obligations réglementaires de repérage définies aux articles R4412-97 et suivants du Code du travail ne sont pas remplies.

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Prélèvement sur la buse du puisard dans le jardin

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Le périmètre d'intervention concerne la zone du prélèvement.

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction suivants :

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Conduits, canalisations et équipements	MM09_01_0001 puisard	Vol 10 (Puisard)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Sans Objet

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Sans Objet

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Sans Objet

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.
L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :
- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.
Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.
Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.
Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.
L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalition d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :
- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.
Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :
« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.
En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Sans objet

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Conduits, canalisations et équipements

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
MM09_01_0001 puisard	Vol 10 (Puisard)	Conduit fluide non identifié	Béton	P30	Réalisation d'un prélevement		002FP00171 7-7 n °30 - 2	P30	Ciment Dur Gris	Négatif	Négatif sur analyse
MM09_01_0001 puisard	Vol 10 (Puisard)	Conduit fluide non identifié	Béton	P30	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P30		002FP00171 7-7 n °30 - 2	P30	Ciment Dur Gris	Négatif	Négatif sur analyse

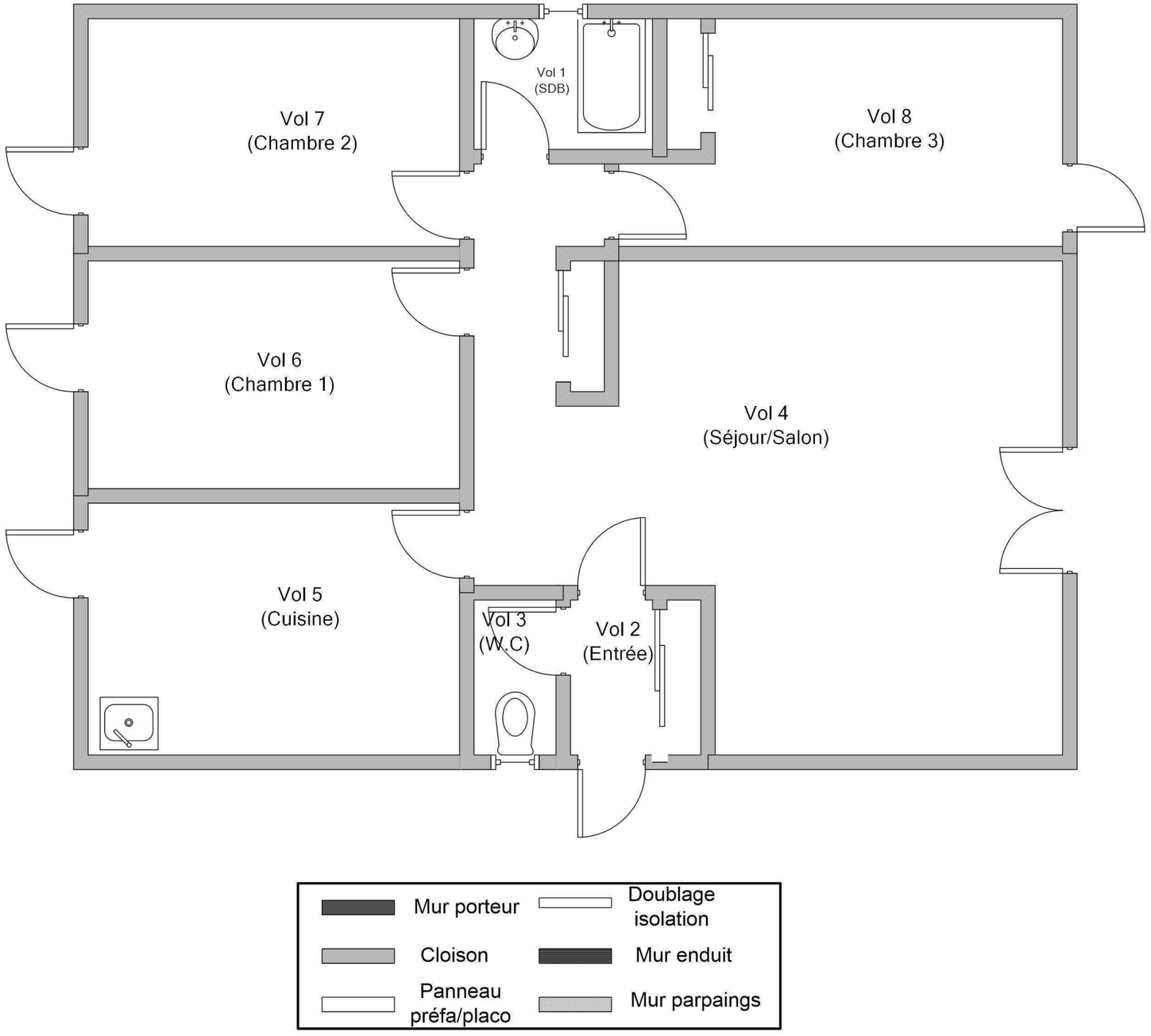
ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
[redacted]	MM09_01_0001	MM09_01_0001 - Plan de repérage - Actions menées
[redacted]	MM09010001	MM09010001 - Plan de repérage - Actions menées
[redacted]	MM09_01_0001 puisard	MM09_01_0001 puisard - Plan de repérage - Actions menées

MM09_01_0001 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002FP001717-7

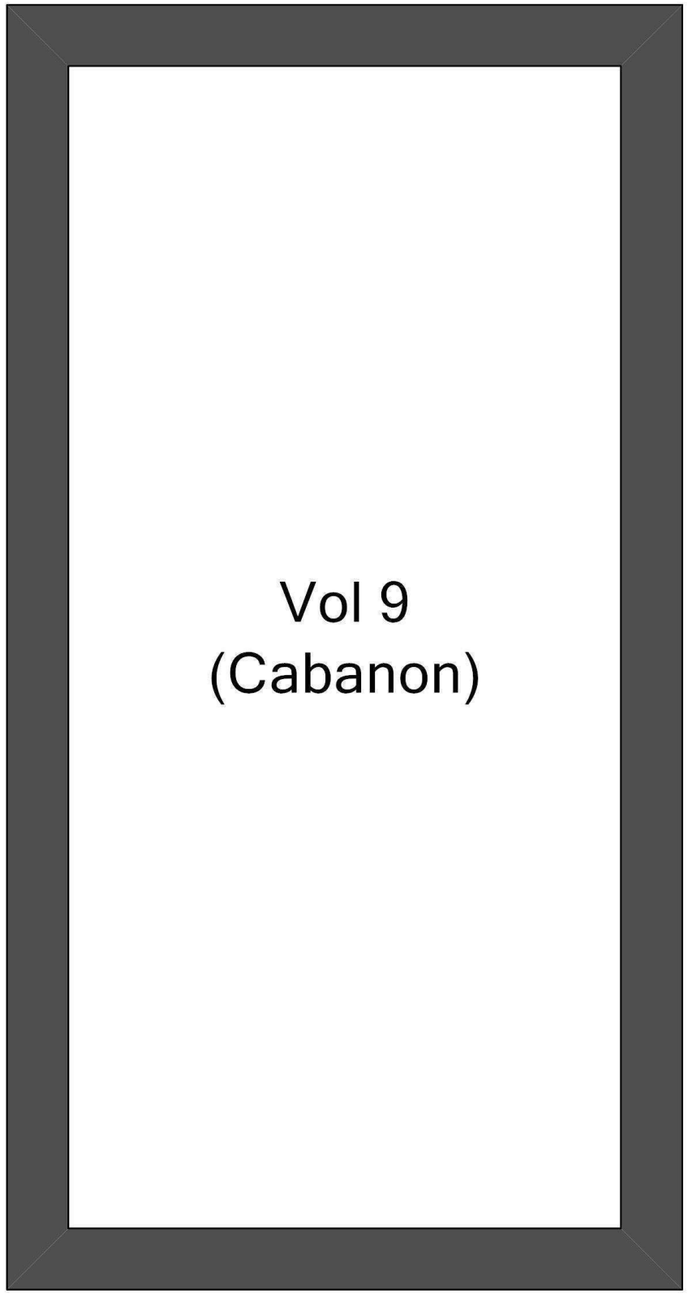
Légende



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN	MM09_01_0001	02/03/2020	VERGEZ Kévin

MM09010001 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002FP001717-7



Légende	

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN	MM09_01_0001	02/03/2020	VERGEZ Kévin

MM09_01_0001 PUISARD - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002FP001717-7



Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN	MM09_01_0001	02/03/2020	VERGEZ Kévin

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

☐ Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002FP001717-7 n°30 - 2 (P30)	MM09_01_0001 puisard - Vol 10 (Puisard)	Prélevement négatif



)02FP001717-7 n°30 - 2 (P30) - MM09_01_0001 puisarc
- Vol 10 (Puisard)

ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P30	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Ciment Dur Gris - -	MM09_01_0001 puisard - Vol 10 (Puisard)	

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-37513 EN DATE DU 11/04/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :	AC ENVIRONNEMENT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES	Réf. Commande ITGA :	IT0718-37513
		Réf. Commande Client :	002FP001717

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 05/04/2018

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

ou

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique(s) :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

ou

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT071804-9765	
Réf échantillon client : 002FP001717001 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)		Description ITGA :	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture	
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT071804-9766	
Réf échantillon client : 002FP001717002 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)		Description ITGA :	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en faible quantité en vrac / Peinture	
Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	META	1	11/04/2018	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile

Validé par : Céline BLIN - Analyste MET

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-37513 EN DATE DU 11/04/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9767		
Réf échantillon client : 002FP001717003 / Revêtement de mur / Revêtement de mur / Colle de carrelage (faïence) / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Colle beige en vrac avec poussières / Joint cassant blanc / Peinture / Carrelage		
▸ Colle beige en vrac avec poussières non séparable + joint cassant blanc + peinture non séparable	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Carrelage	---			Non analysé
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9768		
Réf échantillon client : 002FP001717004 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Lés plastiques avec sous-couche / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Dalle dure cassante verte / Colle polymère blanche avec couche en toile et poussières / Revêtement souple rose		
▸ Dalle dure cassante verte	META	1	10/04/2018	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
▸ Colle polymère blanche avec couche en toile et poussières	META	1	10/04/2018	Amiante non détecté / -
▸ Revêtement souple rose	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9769		
Réf échantillon client : 002FP001717005 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Ragréage / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Colle polymère jaune avec poussières / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche		
▸ Colle polymère jaune avec poussières non séparable + ragréage gris + sous couche de ragréage blanche non séparable	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9770		
Réf échantillon client : 002FP001717006 / Equipements divers et accessoires / Baignoire / Plot de scellement / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène		
▸ Matériau compact gris hétérogène	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-37513 EN DATE DU 11/04/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9771		
Réf échantillon client : 002FP001717007 / Parois verticales intérieures et enduits / Menuiseries / Peinture sur boiserie / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Peintures multiples avec poussières		
▸ Peintures multiples avec poussières	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

AC ENVIRONNEMENT
Jeremie DAGRAU
64 Rue Clément Ader
42153 RIORGES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-SG-058721-01 | Version du : 13/08/2018 16:29 | Page 1/1
Dossier N° : 18Y030654 | Date de réception : 08/08/2018 | Date d'analyse : 10/08/2018
Référence Dossier : 002FP001717-1
MM09_01_0001 - 40000 MONT DE MARSAN

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	002FP001717-1 n°8 / Vol 1 (SDB) / Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	**MET** *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau dur (marron)	**MET** *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Maëlenn Abhamon
Référent Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-41732 EN DATE DU 03/05/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : AC ENVIRONNEMENT 64 rue clement Ader 42153 RIORGES	Réf. Commande ITGA : IT0719-41732 Réf. Commande Client : 002FP001717-2

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 30/04/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
(2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) Analytique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001			Réf échantillon ITGA : IT381905-238	
Réf échantillon client : 002FP001717-2009 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 2 (Entrée)			Description ITGA : Revêtement souple marron / Peinture / Dalle dure cassante bleue / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche	
Revêtement souple marron	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Peinture non séparable + dalle dure cassante bleue	META (2)	1	03/05/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable + sous couche de ragréage blanche non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-41732 EN DATE DU 03/05/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-239	
Réf échantillon client : 002FP001717-2010 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 3 (W.C)		Description ITGA :	Revêtement souple marron / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante verte / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche	
Revêtement souple marron + colle polymère jaune non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Dalle dure cassante verte	META (2)	1	03/05/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable + sous couche de ragréage blanche non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-240	
Réf échantillon client : 002FP001717-2011 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 5 (Cuisine)		Description ITGA :	Revêtement souple marron / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante verte / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche	
Revêtement souple marron + colle polymère jaune non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Dalle dure cassante verte	META (2)	1	03/05/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable + sous couche de ragréage blanche non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-241	
Réf échantillon client : 002FP001717-2012 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 6 (Chambre 1)		Description ITGA :	Moquette verte avec couche en mousse / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante beige / Peinture / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche	
Moquette verte avec couche en mousse + colle polymère jaune non séparable	META (2)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Dalle dure cassante beige + peinture non séparable	META (2)	1	03/05/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable + sous couche de ragréage blanche non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-242	
Réf échantillon client : 002FP001717-2013 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 7 (Chambre 2)		Description ITGA :	Moquette bleue avec couche en mousse / Peinture / Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche	
Moquette bleue avec couche en mousse	META (2)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Peinture non séparable + dalle dure cassante beige	META (2)	1	03/05/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable + sous couche de ragréage blanche non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

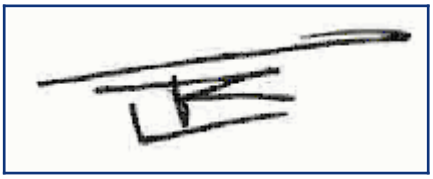
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-41732 EN DATE DU 03/05/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-243	
Réf échantillon client : 002FP001717-2014 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 8 (Chambre 3)		Description ITGA :	Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche	
Dalle dure cassante beige	META (2)	1	03/05/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable + sous couche de ragréage blanche non séparable	META (1)	1	03/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-244	
Réf échantillon client : 002FP001717-2015 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 4 (Séjour/ Salon)		Description ITGA :	Revêtement souple marron / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante bleue / Peinture / Colle polymère jaune avec couche en toile et poussières / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche	
Revêtement souple marron + colle polymère jaune non séparable	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Dalle dure cassante bleue + peinture non séparable	META (2)	1	03/05/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Colle polymère jaune avec couche en toile et poussières + ragréage gris non séparable + sous couche de ragréage blanche non séparable	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-245	
Réf échantillon client : 002FP001717-2016 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 4 (Séjour/ Salon)		Description ITGA :	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-246	
Réf échantillon client : 002FP001717-2017 / Revêtement de mur / Revêtement de mur / Colle de carrelage (faïence) / Vol 5 (Cuisine)		Description ITGA :	Colle beige / Couche plâtreuse blanche	
Colle beige + couche plâtreuse blanche non séparable	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT381905-247	
Réf échantillon client : 002FP001717-2018 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 2 (Entrée)		Description ITGA :	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	02/05/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-41732 EN DATE DU 03/05/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante



Validé par : Felix ROUSTAN - Responsable Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-60661 EN DATE DU 25/06/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : AC ENVIRONNEMENT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES	Réf. Commande ITGA : IT0719-60661 Réf. Commande Client : 002FP001717-3

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 21/06/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
(2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) Analytique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

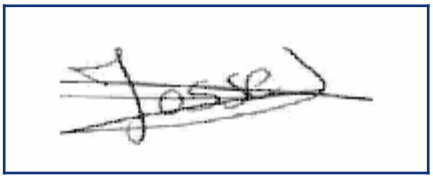
Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001			Réf échantillon ITGA : IT071906-34678	
Réf échantillon client : 002FP001717-3019 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)			Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Peinture en faible quantité / Matériau gris en faible quantité	
Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture en faible quantité non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	META (1)	1	25/06/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001			Réf échantillon ITGA : IT071906-34679	
Réf échantillon client : 002FP001717-3020 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 5 (Cuisine)			Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en faible quantité	
Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	META (1)	1	25/06/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-60661 EN DATE DU 25/06/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT071906-34680	
Réf échantillon client : 002FP001717-3021 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 3 (W.C)		Description ITGA :	Matériau plâtreux blanc en vrac / Peinture en faible quantité	
Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture en faible quantité non séparable	META (1)	1	25/06/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT071906-34681	
Réf échantillon client : 002FP001717-3022 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 8 (Chambre 3)		Description ITGA :	Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en faible quantité	
Matériau plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité non séparable	META (1)	1	25/06/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT071906-34682	
Réf échantillon client : 002FP001717-3023 / Revêtement de mur / Revêtement de mur / Colle de carrelage (faïence) / Vol 1 (SDB)		Description ITGA :	Carrelage / Colle beige / Couche plâtreuse blanche en faible quantité / Matériau gris en faible quantité / Peinture	
Carrelage	---			Non analysé
Colle beige + couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	META (1)	1	25/06/2019	Amiante non détecté / -
Peinture	META (1)	1	25/06/2019	Amiante non détecté / -

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071907-6086 EN DATE DU 10/07/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-64068
Echantillon ITGA : IT071907-6086
Reçu au laboratoire le : 02/07/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP001717-4
Dossier client	MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001
Echantillon	002FP001717-4024 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)

Description ITGA	Matériau plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Matériau plâtreux blanc + peinture non séparable	META (1) le 10/07/2019	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Flavien HOUIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071907-6087 EN DATE DU 10/07/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-64068
Echantillon ITGA : IT071907-6087
Reçu au laboratoire le : 02/07/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP001717-4
Dossier client	MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001
Echantillon	002FP001717-4025 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)

Description ITGA	Matériau plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Matériau plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	META (1) le 10/07/2019	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Flavien HOUIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071907-6088 EN DATE DU 10/07/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-64068
Echantillon ITGA : IT071907-6088
Reçu au laboratoire le : 02/07/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP001717-4
Dossier client	MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001
Echantillon	002FP001717-4026 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)

Description ITGA	Matériau plâtreux blanc avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Matériau plâtreux blanc avec poussières + peinture non séparable	META (1) le 10/07/2019	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Flavien HOUIS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071908-40149 EN DATE DU 28/08/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-77318
Echantillon ITGA : IT071908-40149
Reçu au laboratoire le : 27/08/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP001717-5
Dossier client	MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001
Echantillon	002FP001717-5027 / Toiture et étanchéité / Plaques ondulées / Plaques en fibres-ciment / Vol 9 (Cabanon)

Description ITGA	Matériau compact rose avec fibres visibles / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique :

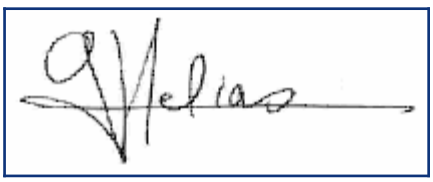
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Matériau compact rose avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 27/08/2019	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Gwénolé HELIAS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071908-40150 EN DATE DU 28/08/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Benjamin BRAIT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-77318
Echantillon ITGA : IT071908-40150
Reçu au laboratoire le : 27/08/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP001717-5
Dossier client	MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001
Echantillon	002FP001717-5028 / Toiture et étanchéité / Plaques ondulées / Plaques en fibres-ciment / Vol 9 (Cabanon)

Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

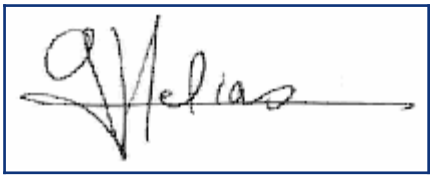
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Matériau compact gris avec fibres	META (1) le 28/08/2019	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Gwénolé HELIAS - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-8895 EN DATE DU 03/02/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : AC ENVIRONNEMENT 64 rue clement Ader 42153 RIORGES	Réf. Commande ITGA : IT0720-8895 Réf. Commande Client : 002FP001717-6

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 29/01/2020

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085)
  (2) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT453)
  (3) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

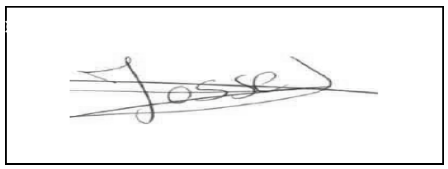
Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001			Réf échantillon ITGA : IT072001-60577	
Réf échantillon client : 002FP001717-6029 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 5 (Cuisine)			Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	03/02/2020	Amiante non détecté / -

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022020161662**
Adresse	Commande : 002FP001717-7 Affaire : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 11/03/2020

RAPPORT DE SYNTHÈSE DOSSIER MATÉRIAU n°C022020161662 (1 prélèvement)
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

RÉFÉRENCE ÉCHANTILLON LABORATOIRE : 42PM01012721

Date de réception	04/03/2020	Date de préparation	05/03/2020	Date d'analyse	09/03/2020

Description client	Couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb Prép.	Type analyse	Résultat	
002FP001717-7_030 Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Béton Vol 10 (Puisard)	1	Ciment	Dur	Gris	Attaque chimique : Acide chlorhydrique	1	MET*	Non détecté	●

Remarque RAS

* En adaptation de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET). Méthode : Selon le mode opératoire interne L.MO. 07.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup



cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ANNEXE: DOCUMENTS



Tour Opus 12 – Défense 9
77 Esplanade du Général de Gaulle
92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 66

HDI

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannovre - Allemagne - Registre de commerce de Hannovre sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également toutes ses filiales dont :

- **SYNAPPS ;**
- **AC ENVIRONNEMENT ;**
- **AC AGENCEMENT ;**
- **ALM ENVIRONNEMENT ;**
- **ATLANTE DEVELOPPEMENT ;**
- **AC RESEAU.**

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Diagnostic technique amiante (DTA) ;
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante ;
- Contrôle visuel amiante, diagnostic amiante avant travaux/démolition ;
- Contrôle visuel amiante, diagnostic amiante après travaux ;
- Recherche d'amiante dans l'air ;
- Diagnostic amiante – hydrocarbure aromatique polycyclique ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante ;
- Diagnostic termites ;
- Diagnostic légionnelle ;
- Etat parasitaire ;
- Diagnostic risque d'intoxication au plomb dans les peintures (CREP) ;
- Constat de risque d'exposition au plomb (DRIPP) ;
- Recherche de plomb avant travaux/démolition ;
- Diagnostic plomb et/ou recherche de plomb après travaux ;
- Diagnostic de performance énergétique ;
- Déchets de chantier ;
- Carottage réseau routier ;
- Diagnostic électrique – télétravail ;
- Information sur la présence d'un risque de mérules ;
- Loi Carrez ;
- Etat des lieux ;
- Millième – Tantième ;
- Loi Boutin ;
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité ;
- Etat de l'installation intérieure de gaz ;
- Règlementation thermique ;
- Etat des risques naturels miniers et technologiques (ERNMT) ;
- Certificat de décence – Loi SRU ;
- Mesure du Radon dans les bâtiments ;
- Sécurité piscine ;
- Aide administrative à la constitution de dossiers pour l'obtention de prêt à taux zéro ;
- Relevé de côté et de plan de l'existante copropriété ;
- Diagnostic, élaboration de plans et croquis phase avant-projet sommaire (APS) ;

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beuter/Chairman, Andreas Bierschenk, Thomas Bitzkit, Richard Taylor

Assurance 1/2



HDI

- Qualité de l'intérieur (ERP, milieu industriel, milieu non industriel) ;
- Expertise automobile ;
- Diagnostic de Technique Globale ;
- Diagnostic amiante EIHM sur les navires ;
- Prélèvements d'air et diagnostic en zone radioactive ;
- BIM (plan 3D) avec hébergement des données ;
- Pollution des sols ;
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée ;
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE) ;
- Emission d'attestations CEE (Certificat d'Economie d'Energie).

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement **(pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)**	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	par sinistre
RESPONSABILITÉ CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels	**3 000 000 EUR**	par sinistre et par année d'assurance
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages Immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2020 au 31/12/2020, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le mercredi 18 décembre 2019 – OB/MM

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beuter/Chairman, Andreas Bierschenk, Thomas Bitzkit, Richard Taylor

Assurance 2/2



GROUPE AC ENVIRONNEMENT

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Denis MORA, gérant de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441 355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L.271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du I de l'article L.271-4, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la santé publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134- 6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est souscriptrice d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrit auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02 Janvier 2020

Denis MORA

AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL
64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
04 77 44 92 44 – 06 81 17 01 15 – contact@ac-environnement.com
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Attestation sur l'honneur



I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes

Décision de certification

Certification des diagnostiqueurs immobilier

à l'attention de VERGEZ Kévin
AC ENVIRONNEMENT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Madame, Monsieur,

Suite au passage de vos examens de certification diagnostic immobilier, vous trouverez ci-dessous vos résultats :

Amiante avec mention	**Réussite à la certification**	**Date de décision : 02/08/2019**
	Résultat de l'examen théorique du 26/07/2019	Réussite
	Résultat de l'examen Pratique du 26/07/2019	Réussite

En cas d'échec à l'un de vos examens de certification, n'hésitez pas à nous contacter au 02 90 09 35 02 afin de planifier une session de rattrapage.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires et vous remercions pour la confiance que vous nous portez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Fait à Saint-Grégoire le : 02/08/2019
Philippe Troyaux
Directeur Général d'I.Cert

CPE DI FAe 38 rev 01 du 09/10/2018
Parc d'Affaires, Espace Performance - Bâtiment K - 35760 Saint-Grégoire
Tél : 02 90 09 35 02 - contact@icert.fr
SAS au capital 40000€ - RCS Rennes 500764741 - SIRET 500 764 741 000 38 - APE-NAF 8299Z

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria - 35760 ST Grégoire - decision amiante m

ANNEXE: DOCUMENTS



Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI4287 Version 002

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur VERGEZ Kévin

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention**
	Date d'effet : 02/08/2019 - Date d'expiration : 01/08/2024
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention*
	Date d'effet : 02/08/2019 - Date d'expiration : 01/08/2024
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique
	Date d'effet : 14/12/2018 - Date d'expiration : 13/12/2023
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz
	Date d'effet : 13/12/2018 - Date d'expiration : 12/12/2023
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb
	Date d'effet : 04/07/2019 - Date d'expiration : 03/07/2024
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
	Date d'effet : 29/04/2019 - Date d'expiration : 28/04/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 04/10/2019.

I.Cert Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev13

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria - 35760 ST Grégoire - CPDI4287